

GENÈVE ET LANCY INAUGURENT LA PASSERELLE DU NANT-MANANT

Dans le cadre du projet de renaturation du Nant Manant, la Ville de Lancy et la Ville de Genève ont inauguré une nouvelle passerelle dédiée aux mobilités douces, reliant le chemin du Fief-de-Chapitre au Bois de la Bâtie.

Lundi 14 septembre 2026, les autorités des Villes de Lancy et de Genève ont inauguré une nouvelle passerelle reliant le chemin du Fief-de-Chapitre au Bois de la Bâtie. Réalisé dans le cadre de la renaturation du Nant Manant, ce nouvel ouvrage de 27 mètres de portée dédié aux mobilités douces a été conçu pour franchir l'ensemble du vallon sans appui intermédiaire.

Cette structure améliore considérablement les conditions de déplacement. En franchissant directement le vallon, elle supprime le dénivelé imposé par le cheminement actuel et offre aux piétonnes, piétons et cyclistes un parcours plus direct, plus confortable et plus sécurisé. Sa largeur accrue permet par ailleurs une meilleure cohabitation entre les différents usages.

UN CHANTIER QUI RENFORCE LA LIAISON ENTRE LANCY ET GENÈVE

La réalisation de cette passerelle s'inscrit également dans une volonté de renforcer les liaisons de mobilité douce entre Lancy et Genève. La structure sera directement connectée à la promenade Nicolas-Bouvier, assurant ainsi la continuité du cheminement entre le quartier de la Chapelle, à Lancy, et le Bois de la Bâtie.

Réalisée dans le prolongement du premier projet d'agglomération franco-valdo-genevois, la promenade Nicolas-Bouvier traverse plusieurs parcs publics en conservant une position en hauteur. Elle constitue un itinéraire privilégié pour les piétonnes, piétons et cyclistes et permet de mettre en réseau plusieurs quartiers de Lancy — Tivoli, Surville, Pont-Rouge, Le Bachet et La Chapelle — avec le Bois de la Bâtie.

Pour Salima Moyard, Maire de Lancy et conseillère administrative en charge des travaux et de l'énergie, « cette passerelle est le symbole d'une complémentarité intelligente entre deux villes, au service de la préservation de notre végétation et d'une mobilité douce adaptée aux besoins des habitantes et habitants. »

RENATURÉ ET SÉCURISÉ, LE NANT MANANT FAIT SES PREUVES

La réalisation de cet ouvrage s'ancre dans un projet plus vaste de renaturation et de sécurisation du Nant Manant qui s'est achevé au printemps 2025, après environ une année de travaux. Le projet visait notamment à réduire les risques de débordement de ce cours d'eau urbain, dont le débit peut passer de quelques filets d'eau en été à près de 2 m³ par seconde lors de forts orages. Cela provoquait de fréquents débordements jusque sur la route de Chancy et au carrefour des Deux-Ponts.

Le premier test grandeur nature, lors de l'orage du 29 juin dernier, s'est révélé concluant : aucun débordement n'a été constaté, malgré une grille de filtration fortement sollicitée par les branchages. Sans modifier les apports d'eau en amont ni les dimensions des canalisations en aval, les aménagements réalisés permettent ainsi de diminuer la force et la vitesse de l'eau. Au-delà de la sécurisation hydraulique, le projet a également permis de redonner de la place à la nature. Plus

de 400 m² d'espace auparavant occupés par le cheminement ont été rendus au milieu naturel et rapidement colonisés par la végétation forestière.

Pour Alfonso Gomez, conseiller administratif de la Ville de Genève en charge de l'environnement, « ce projet répond à plusieurs objectifs de la Stratégie Climat municipale, à savoir la promotion des mobilités douces, l'adaptation aux phénomènes météorologiques extrêmes et la protection de la biodiversité ».